

**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2023**  
**REUNIONE DI I 30 È 31 DI MARZU DI U 2023**  
**1ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2023**  
**REUNION DES 30 ET 31 MARS 2023**

N° 2023/O1/023

**Question orale déposée par Marie-Thérèse MARIOTTI**  
**Au nom du groupe « Un Soffiu Novu »**

**OBJET : RAVAGES DE LA PUNAISE DIABOLIQUE (HALIOMORPHA HALYS)**  
**DANS LES VERGERS EN CORSE**

Monsieur le Président,

Les dégâts imputés à la punaise invasive dite diabolique, *Halyomorpha halys*, détectée en 2015 dans l'Est de la France, le Bassin parisien et la moitié Sud sont en constante augmentation et préoccupent l'ensemble du monde agricole et rural.

La réduction des pesticides et produits phytosanitaires dans les exploitations, le changement climatique, l'augmentation des échanges commerciaux favorisant l'entrée d'espèces exotiques, l'absence de prédateurs naturels et la grande variété de plantes hôtes peuvent expliquer ce phénomène

Si les vergers de noisettes, kiwi, pommes et poires ont été les 1ers impactés, les dommages ont atteint depuis peu vignes et agrumes.

En Corse, la présence de la punaise diabolique a été observée pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2019.

Anticipant les nuisances que ce ravageur pouvait occasionner dans l'agriculture corse et le milieu rural en général, les Chambres d'Agriculture et l'AREFLEC (Association de Recherche et d'Expérimentation sur les Fruits et Légumes en Corse) ont organisé un réseau de suivi du ravageur dans les vergers de production.

Le constat est sans appel : la punaise diabolique s'est bien établie chez nous et impactent toutes les cultures :

- Les **noisettes** piquées sont impropres à la consommation (noisettes vides, nécrosées et fruits amers). Il y a de plus en plus de dégâts, une extension des

zones infestées avec des pertes qui peuvent atteindre 30 à 60 % de la production (Casinca, Costa Verde).

- 
- Sur les **kiwis**, la présence du ravageur est confirmée mais les dégâts ne sont pas encore clairement identifiés.
- Les chutes anormales **d'agrumes** à l'approche de la récolte, concomitantes à la présence de la punaise diabolique dans les vergers observée en 2021, se sont intensifiées.
- Les pertes de récoltes sur **les fruits à noyaux et pépins** ont augmenté et certaines variétés très touchées n'ont pas pu être récoltées.
- Sur les **oliviers**, des dégâts inhabituels ont été observés sur les fruits verts ou à maturité (fruits bosselés par de multiples lésions) en présence des punaises.

Si les viticulteurs corses n'ont rien signalé à ce jour, sur le continent et dans le monde, le vin issu de raisins piqués par la punaise est écarté en raison de défauts organoleptiques (altérations du goût, goût de moisi, de bouchon etc...).

Toutes les filières sont donc concernées et en l'absence de lutte phytosanitaire efficace ou de matières actives homologuées, il faut proposer rapidement des solutions alternatives aux exploitants qui sont très inquiets pour leurs récoltes et le devenir de leurs exploitations.

L'AREFLEC, mène depuis 2019, en collaboration avec les chambres d'agriculture, les filières et l'INRAE de Sophia Antipolis (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), des actions sur l'identification et la sélection d'auxiliaires de lutte biologique potentiels.

Son plan d'action 2023 cible 3 axes :

1. **La caractérisation des réseaux trophiques présents en Corse** (échantillonner les punaises présentes sur le terrain et les parasitoïdes locaux associés).
2. **La faisabilité d'introduction d'un candidat exotique prédateur**
3. **La mise au point d'un protocole de « piégeage massif » des punaises déjà utilisé par les producteurs**

Pour mener à bien ces missions, l'AREFLEC a besoin de moyens supplémentaires dédiés estimés à +/-70 K€, incluant l'embauche d'un ETP, l'achat de matériel type filets et cages ainsi que des prestations de service avec l'INRAE de Sophia Antipolis.

Monsieur le Président, je vous sais sensibilisé sur ce sujet mais pouvez-vous confirmer les moyens financiers que vous êtes prêt à engager et plus globalement comment entendez-vous coordonner avec l'ensemble des acteurs l'avancée des dispositifs pour optimiser les moyens de lutte contre cet insecte ravageur ?

Je vous remercie.